



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC

Mémoire prébudgétaire 2024-2025

Propositions de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec
(CCIQ)

Présenté à monsieur Eric Girard, ministre des Finances du Québec

cciquebec.ca

Table des matières

INTRODUCTION ET CONTEXTE	3
NOS PROPOSITIONS.....	6
S'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre	6
Immigration.....	7
Favoriser une meilleure fluidité du transport	9
Améliorer la productivité	11
Agir au sujet de l'environnement	13
Développer des projets « signature » Capitale-Nationale	14
Conserver la place de la fonction publique dans la région.....	15
CONCLUSION.....	17

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (ci-après « la CCIQ ») profite des consultations prébudgétaires 2024-2025 pour transmettre ses préoccupations et certaines propositions au ministre des Finances, Monsieur Eric Girard, relativement aux enjeux que nous entrevoyons à l'aube de cette nouvelle année.

Regroupant plus de 4200 membres, la CCIQ est un leader incontournable de la communauté d'affaires qui rassemble, mobilise et influence positivement l'ensemble de l'écosystème afin de contribuer au développement et à la prospérité économique de la région de la Capitale-Nationale. Plus important regroupement de gens d'affaires de l'Est du Québec, elle est la voix privilégiée de la communauté d'affaires de Québec et l'interlocuteur principal du milieu économique régional.

Les enjeux et les recommandations contenus dans ce mémoire s'appuient d'abord et avant tout sur les préoccupations soulevées par les membres de la communauté d'affaires de Québec, que la CCIQ se fait un devoir de consulter et de sonder sur une base régulière.

D'ailleurs, en juin 2023, la CCIQ, de concert avec la Jeune Chambre de commerce de Québec et la Ville de Québec, a publié les résultats d'un sondage Léger¹ qui avait été commandé dans le cadre des travaux entourant la mise en place de la zone économique métropolitaine (ZEM). Via un sondage Web, ce sont 721 professionnels, gestionnaires et dirigeants d'entreprise de la région qui ont pu donner leur avis afin d'identifier les sujets prioritaires.

Ils ont pu classer ces sujets en identifiant trois priorités qu'ils trouvaient les plus pertinentes dans le contexte actuel. Voici l'ordre de classement des thèmes :

- Les changements démographiques et le marché du travail (main-d'œuvre) – 69%
- Les infrastructures de transport (transport individuel, en commun et actif) – 48%
- La compétitivité et la productivité des entreprises – 47%

¹ Pour consulter le sondage : https://site-cciq.storage.googleapis.com/uploads/20230621101309/Rapport-Leger_CCIQ_JCCQ_VdeQ.pdf

- L'environnement et le développement durable – 43%
- La diversification économique de la région – 42%
- Le rayonnement de la région à l'international - 17%

Le pourcentage représente le pourcentage de personnes qui ont identifié ces sujets dans leur top trois des priorités.

De plus, la CCIQ a lancé en novembre 2023 un nouvel indice, soit l'Indice de performance socio-économique². Avec l'aide de 13 indicateurs clés, cet indice permet de positionner Québec par rapport à des comparables en Amérique du Nord en termes de qualité de vie, d'innovation et d'automatisation, de dynamisme du marché du travail ainsi que de développement durable.

Pour de nombreux indices, Québec performe très bien. Cependant, l'exercice, qui sera un exercice annuel, nous permet de constater certains points de vigilance. Entre autres, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec pourrait accroître son potentiel innovant alors que son indice de potentiel innovant se situe au dernier rang parmi les comparatifs. Aussi, le niveau technologique du secteur manufacturier de Québec tire de l'arrière alors que la région se situe à l'avant-dernier rang à ce chapitre.

La CCIQ a donc travaillé au cours des derniers mois avec les gens d'affaires de la région pour élaborer des propositions concrètes liées à ces enjeux afin d'alimenter la réflexion du gouvernement dans le cadre de l'élaboration du prochain budget. Nous considérons que la voix de la Capitale-Nationale doit être prise en compte dans cet exercice.

En ce sens, vous retrouverez dans ce document des propositions regroupées en six grands thèmes :

- S'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre
- Adapter l'immigration aux besoins de la région
- Favoriser une meilleure fluidité du transport
- Améliorer la productivité

² <https://cciquebec.ca/indice-de-performance-socio-economique/>

- Agir au sujet de l'environnement
- Développer des projets « signature » Capitale-Nationale
- Conserver la place de la fonction publique dans la région

NOS PROPOSITIONS

1. S'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre

La rareté de la main-d'œuvre et les taux de chômage extrêmement bas frappent le Québec depuis plusieurs années et semblent perturber le développement économique. La région de la Capitale-Nationale est l'une des plus durement touchées alors que son taux de chômage se situait à 2,9% en novembre 2023³, l'un des plus bas au Québec et bien en deçà de la moyenne canadienne⁴. Cela représentait près de 24 000 postes vacants au deuxième trimestre de 2023⁵. Avec la situation démographique (vieillessement de la population, augmentation des besoins dans les services publics) de notre région, la main-d'œuvre se fait de plus en plus rare. Il est donc primordial de trouver des solutions pour conserver les travailleurs actuels et les travailleurs qualifiés en emploi le plus longtemps possible.

Pour y parvenir, et pour continuer d'encourager le développement de notre économie ainsi que des entreprises de la région de la Capitale-Nationale, il nous paraît important que des mesures incitatives d'intégration et de maintien à l'emploi soient mises de l'avant pour certains groupes de travailleurs : les retraités, les jeunes et les personnes en situation de handicap par exemple.

Pour la région de la Capitale-Nationale, le taux d'emploi chez les 25 à 54 ans n'est pas un enjeu alors qu'il est l'un des plus élevés parmi toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada. C'est toutefois le taux d'emplois des travailleurs expérimentés qui demeure sous-représenté depuis plusieurs années alors qu'il se situe à 35,4 %, soit au 15^e rang des 35 RMR canadiennes⁶. Ainsi, pour notre région, les efforts doivent se concentrer vers le maintien ou vers le rapatriement des travailleurs

³ *Indicateurs mensuels : emplois et taux de chômage par région administrative*, Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>

⁴ *Statistiques sur le travail*, Statistique Canada. https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/travail_

⁵ *Les postes vacants au Québec par trimestre*, Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/postes-vacants-au-quebec/publication/postes-vacants-au-quebec-par-trimestre#region>

⁶ *Vision 2035 – Rassembler pour créer*, Chambre de commerce et d'industrie de Québec, p.14 : <https://www.cciquebec.ca/fr/la-cciq/qui-sommes-nous/vision-2025/vision-2035>

expérimentés sur le marché du travail. La majorité d'entre eux prennent la décision de prendre leur retraite puisque c'est financièrement avantageux. Pour les convaincre du contraire, il serait donc judicieux de rendre le marché du travail financièrement intéressant pour ces travailleurs de 65 ans et plus. Ainsi, en permettant à cette tranche d'âge qui reçoit ses prestations de la Régie des rentes du Québec (RRQ) de cesser ses cotisations au régime lorsqu'elle décide de continuer de travailler, la situation serait plus avantageuse et plus de travailleurs souhaiteraient continuer d'effectuer le travail qu'ils aiment.

Recommandations :

- ✓ Développer des **mesures fiscales** favorisant l'intégration ou le maintien en emploi de divers bassins de travailleurs, que l'on pense notamment aux retraités, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap.
- ✓ Considérer une hausse du seuil d'assujettissement des revenus de travail au premier palier d'imposition.
- ✓ Bonifier le crédit d'impôt pour la prolongation de carrière.

2. Adapter l'immigration aux besoins de la région

Lors de la dernière campagne électorale, la CAQ s'est engagée à ce qu'un gouvernement réélu développe et déploie un plan visant à augmenter son taux de régionalisation des immigrants et le nombre d'étudiants internationaux, notamment dans la RMR de Québec. Le ministre de la Capitale-Nationale a, en février 2023, exprimé sa volonté de doubler la proportion d'immigrants dans la région, une des demandes de longue date de la CCIQ⁷.

L'enjeu étant très préoccupant, la CCIQ croit qu'il est nécessaire de prendre des mesures d'importance sur plusieurs fronts. Ainsi, les efforts du gouvernement en matière d'immigration économique à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal semblent être une solution viable et efficace pour tenter de contrer la pénurie de main-d'œuvre. La région de la Capitale-Nationale, se situant derrière la plupart des régions métropolitaines canadiennes quant à la proportion d'immigrants permanents au pays avec seulement

⁷ <https://www.lesoleil.com/2023/02/28/julien-veut-doubler-limmigration-dans-la-region-de-quebec-b9da764b61fd94efd3608cb8837dbc75/>

6,7%⁸, doit s'assurer de mettre en place les bons incitatifs pour attirer ces populations immigrantes. De plus, la proportion d'immigrants québécois qui s'établissent dans la région de la Capitale-Nationale est plus basse que son poids démographique. Seulement 5,9 % des personnes ayant immigré au Québec depuis 2010 se sont établies dans notre région, qui compte pourtant pour 9 % de la population québécoise.⁹

La réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) est une bonne initiative qui permettra de faciliter le passage du statut temporaire au statut de résident permanent pour les étudiants étrangers diplômés du Québec et pour les travailleurs temporaires qualifiés. Cela facilitera grandement le travail des entreprises dans le désir de contrer la pénurie de main-d'œuvre. C'est une réforme qui est bien accueillie par le milieu d'affaires de la région de Québec.

La grande majorité des candidats éligibles à ce programme sont des jeunes déjà établis au Québec depuis plusieurs années et dont leur importante contribution aux entreprises de la région de Québec est indispensable. En raison de l'évolution des besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée qui ne fait qu'augmenter, la CCIQ et le réseau d'affaires de la région de Québec croient qu'il serait judicieux d'exclure les admissions au PEQ des seuils d'immigration. En plus d'être un élément qui risque d'aider la région à combler le retard de ration d'immigration, cette mesure aiderait grandement à diminuer les effets de la pénurie de main-d'œuvre.

De plus, ce sont environ 50 % des emplois à pourvoir au cours des prochaines années qui seront des emplois considérés comme hautement qualifiés alors que le nombre de moins qualifiés diminuera de façon notable.¹⁰ Pour cela, les profils techniques devraient faire l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de conserver la main-d'œuvre qualifiée. La région de Québec a la chance d'avoir sur son territoire l'Université Laval et des établissements d'enseignement collégial de renommée internationale, ce qui

⁸ *Infographie 6 : Parmi les 41 grands centres urbains du Canada, 10 ont une proportion d'immigrants plus élevée que celle de l'ensemble du Canada*, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221026/g-a006-fra.htm>

⁹ « La région de Québec réclame 15% de tous les immigrants de la province », Laurent Gigon, Le Devoir, 8 septembre 2023 : <https://www.ledevoir.com/societe/797535/region-quebec-reclame-15-tous-immigrants-province>

¹⁰

constitue un atout majeur et un incitatif très intéressant pour les étudiants étrangers et pour le réseau des affaires. Les étudiants étrangers pourront éventuellement occuper un emploi qualifié dans la région, mais pour ce faire, il serait important de ne pas inclure les étudiants étrangers diplômés du Québec dans les seuils d'immigration puisqu'on se priverait automatiquement d'une main-d'œuvre qui sera en forte demande. Ces étudiants pourraient ainsi déposer une demande de résidence permanente dès qu'ils obtiennent leur diplôme. Nous soulignons que les profils techniques devraient faire l'objet d'une attention particulière.

Recommandations :

- ✓ **Continuer à faciliter l'intégration des travailleurs étrangers** à Québec, en fonction des besoins des entreprises, afin que Québec reçoive une juste part de ce bassin de main-d'œuvre, c'est-à-dire en doublant le nombre d'immigrants dans la région.
- ✓ Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec du PEQ, volet « Diplômés du Québec ».

3. Favoriser une meilleure fluidité du transport

Le débat autour des transports et de son développement prend beaucoup de place dans l'espace public. Cependant, malgré toute l'encre qui a coulé sur le sujet, il persiste beaucoup de perceptions, parfois erronées, sur la façon dont les gens de Québec perçoivent la question de la mobilité. Le sondage Léger de juin 2023 nous est très utile pour clarifier le portrait.

Tout d'abord, il est intéressant de voir à quel point les gens sont divisés sur l'importance de l'enjeu :

- 46% des répondants considèrent s'il s'agit d'un problème d'une grande importance;
- 43 % considèrent s'il s'agit simplement d'un défi;
- 11% jugent que ce n'est pas un problème dans la région.

Par ailleurs, si l'on décortique les priorités en matière de transport, nous constatons que la réfection des infrastructures actuelles arrive au 1^{er} rang (70%), suivi de l'élargissement de l'offre de transports en commun (59%). La bonification de l'offre pour le transport des voitures se situe au 3^e rang (45%).

Pour la CCIQ, il est clair que le gouvernement doit agir pour améliorer la mobilité dans la région en tenant en compte du développement durable et de l'environnement. Rappelons que Québec est la seule ville canadienne de plus de 500 000 habitants à ne pas compter sur un réseau structurant de transport collectif. Cependant, il faut aussi avoir en tête que notre réseau est en transformation et qu'il doit s'adapter aux réalités des personnes, par exemple, les horaires atypiques. Nous devons cesser d'opposer les utilisateurs et les solutions et nous concentrer sur l'objectif final : une meilleure fluidité. Ainsi, nous aurons un véritable réseau de transport qui soutient notre économie de façon durable.

Recommandations :

- ✓ À la suite de l'analyse de la CDPD Infra, s'assurer de déployer un réel **réseau structurant de transport qui ne se limite pas aux autobus**.
- ✓ Soutenir financièrement le Réseau de transport de la Capitale (RTC) afin qu'il puisse **améliorer sa desserte par autobus**, notamment dans les parcs industriels.
- ✓ **Compléter le réaménagement de la tête des ponts** dans les meilleurs délais possibles, qui a actuellement des impacts sur les gens d'affaires, mais qui, à terme, sera une plus-value.

Le gouvernement fédéral a dans ses cartons un projet pour le train à grande fréquence (TGF), lequel devrait couvrir un tracé entre Québec et Windsor. La communauté d'affaires de la région s'est mobilisée pour que le gouvernement considère plutôt un projet de train à grande vitesse (TGV). Le maire de Québec, ainsi que les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, appuient aussi cette vision.

Du fait de sa rapidité et son efficacité, un TGV aurait des impacts beaucoup plus intéressants sur la durée des trajets, mais aussi sur l'économie. Nous croyons que le TGV serait un bon ajout dans une vision à long terme de la mobilité à Québec.

Recommandation :

- ✓ Continuer les démarches auprès du gouvernement fédéral afin que Québec bénéficie d'un TGV vers Windsor.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas parler de mobilité sans parler de notre aéroport, l'Aéroport international Jean-Lesage, une infrastructure stratégique de grande importance pour le développement économique de notre région.

D'ailleurs, lors de la dernière campagne électorale, la CAQ s'était engagée à soutenir l'aéroport de Québec dans ses projets de centre de fret aérien, de parc aéroportuaire et de centre de prédédouanement américain.

Recommandation :

- ✓ Poursuivre la collaboration avec l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec et continuer de l'appuyer dans le développement de projets générateurs de retombées économiques importantes pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis.

4. Améliorer la productivité

La grande région de Québec affiche un taux de chômage à 2,9%, hautement en deçà de la moyenne québécoise qui se situe à 4,8% au cours de la même période.¹¹ Ainsi, si la pénurie de main-d'œuvre sévit partout au Québec, elle est vécue encore plus intensément dans la région de la Capitale-Nationale. En décembre 2022, plus du trois quarts (77 %) des gens d'affaires sondés par la CCIQ affirmaient que la pénurie de main-d'œuvre représentait un problème important dans leur entreprise. L'enquête révélait également que les entreprises de la région prévoient perdre environ 25 % du total de leur main-d'œuvre au cours des 10 prochaines années, dont la moitié (12,5 %) qu'elles ne croient pas pouvoir remplacer¹².

¹¹ *Indicateurs mensuels : emploi et taux de chômage par région administrative*, Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>

¹² Sondage Léger sur les perspectives d'innovation et la pénurie de main-d'œuvre, janvier 2023, <https://cciquebec.ca/imports/medias/images/actualites/rapport-leger-x-cciq-sondage-innovation-05-01-2023.pdf>

Comme mentionné au préalable, l'immigration, la requalification des travailleurs ainsi que le retour ou le maintien à l'emploi de travailleurs plus expérimentés représentent des solutions importantes pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et pour les aider à surmonter ces moments plus difficiles. Cependant, ces éléments à eux seuls ne représentent pas la clé du succès à long terme. Les gens d'affaires de la Capitale-Nationale voient l'innovation et l'automatisation comme d'excellents leviers économiques qui viendraient pourvoir les postes manquants dans plusieurs secteurs. L'innovation et l'automatisation pourraient donc augmenter la productivité des entreprises. Selon le sondage Léger de décembre 2022, ce ne sont pas moins de 46% des gens d'affaires de la région de Québec qui ont mentionné que des « incitatifs financiers visant à augmenter leur productivité (numérique, innovation, automatisation, etc.) » serait l'élément à mettre de l'avant afin d'être bien outillé pour faire face à l'enjeu de la disponibilité de la main-d'œuvre.

Toujours selon ce sondage, plusieurs raisons expliquent la lenteur d'adaptation à l'innovation et à l'augmentation de la productivité au sein des entreprises. En plus du manque de temps (61 % des répondants) et des coûts élevés (47 % des répondants), la moitié des gens d'affaires (51 %) interrogés affirme ne pas connaître les programmes de subventions offerts pour accélérer l'innovation, l'automatisation ou le virage numérique. Sans ces incitatifs, il est tout à fait normal que très peu d'entrepreneurs décident de prendre cette voie. Seulement 13 % ont une bonne connaissance de ces programmes et 30 % en connaissent quelques-uns. En outre, moins du quart (23 %) des entreprises de la région a déjà eu recours à un tel programme de subventions.

Il nous paraît donc important de mettre en place de nouveaux incitatifs qui amélioreront la productivité des entreprises, en plus de développer des canaux de communication efficaces afin d'en informer les populations ciblées pour qu'elles puissent en profiter pleinement et d'accélérer l'innovation, l'automatisation ou le virage numérique. Afin d'y parvenir, nous croyons que la CCIQ pourrait jouer le rôle de courroie de transmission en raison de ses liens privilégiés avec les PME de la région.

À ce titre, nous travaillons sur un projet de « hub en innovation » dans le but d'aider les entreprises de la région à mieux se retrouver parmi les initiatives existantes et de faciliter

le développement de liens d'affaires. Considérant que les gens d'affaires ont identifié le manque de temps comme l'un des principaux freins à l'innovation, nous croyons qu'il serait pertinent de leur simplifier la vie. Ce hub pourrait donc être une excellente occasion pour le gouvernement du Québec de contribuer positivement à la promotion de l'innovation et de discuter de ses différents programmes.

Finalement, il est primordial pour la CCIQ que le gouvernement du Québec continue de soutenir les centres d'innovation. Par exemple, à Québec, nous avons la chance de bénéficier de l'apport de l'INO. Nous devons nous assurer que les initiatives de ce type puissent être adéquatement financées, et avec une plus grande prévisibilité, pour qu'elles atteignent leur plein potentiel. Il faut aussi s'assurer de mettre plus de l'avant les histoires à succès de nos innovateurs, afin d'attirer l'attention sur Québec comme lieu d'innovation

Recommandations :

- ✓ Travailler conjointement avec les regroupements d'affaires afin de mieux faire connaître les programmes d'aide existants en matière d'innovation, notamment en soutenant la mise en place par la CCIQ d'un **hub en innovation**.
- ✓ Poursuivre le déploiement d'**incitatifs financiers** visant à soutenir les investissements des entreprises en innovation (automatisation, robotisation, intelligence artificielle, virage numérique, etc.) et **s'assurer qu'ils répondent plus adéquatement aux besoins** des entreprises.
- ✓ **Simplifier au maximum les processus et les démarches administratives** permettant d'accéder à ces programmes d'aide, notamment pour les PME.
- ✓ Assurer un financement prévisible et adéquat des centres d'innovation et en faire la promotion plus active.

5. Agir au sujet de l'environnement

L'environnement doit être au centre des priorités et des décisions que les différents paliers gouvernementaux prennent. Il est important d'y impliquer les citoyens et de développer des mouvements de société pour la protection de l'environnement et pour la lutte contre les changements climatiques. À la CCIQ, nous croyons fermement à l'importance de la

protection de l'environnement et des projets de sociétés. Nous sommes d'avis que le pôle d'expertise de calibre international dans le domaine de l'eau permettrait grandement de répondre positivement à ces deux éléments.

Effectivement, il serait très intéressant de positionner la Ville de Québec comme un chef de file mondial dans le secteur de la gestion de l'eau et du développement durable avec le projet du *Carrefour de l'eau*. Ce projet porteur permettra de réunir les acteurs importants pour le développement de nouvelles technologies dans le secteur de l'eau, pour la formation des chercheurs et pour le démarrage des entreprises de ce secteur. C'est une excellente occasion de faire rayonner notre ville et notre région à l'international au sujet d'initiatives environnementales qui sauront tracer la voie pour les années à venir.

De plus, la CCIQ croit qu'il est important de soutenir les initiatives de transformation des entreprises afin d'atteindre les cibles environnementales du gouvernement. Nous sommes d'avis que de nouveaux incitatifs devraient voir le jour afin d'encourager les grandes, comme les moins grandes entreprises, à amorcer ce virage important.

Recommandations :

- ✓ Soutenir le développement du **Carrefour de l'eau**.
- ✓ **Mieux accompagner et financer la transition écoresponsable** des entreprises, notamment les entreprises manufacturières.

6. Développer des projets « signature » pour la Capitale-Nationale

La Capitale-Nationale doit avoir les moyens de poursuivre son développement, de favoriser son rayonnement et de lui permettre d'être le pôle touristique et culturel qu'elle est réellement. Actuellement, les débats sur la mobilité sont le centre de l'attention, édulcorant trop souvent les autres projets. La CCIQ croit important de développer de nouveaux projets signatures pour la région, qui contribueront à son attractivité, mais aussi au sentiment d'appartenance des citoyens.

La promenade Samuel-de Champlain est un exemple de projet rassembleur pour la Capitale-Nationale. Le succès de ses trois premières phases est indéniable. Un

engagement clair envers la phase 4 constituerait donc un appui important du gouvernement envers la Capitale-Nationale.

De plus, la région est en attente depuis quelques années maintenant concernant le projet de Navette Bleue. Le déploiement d'un réseau de navettes fluviales constituerait non seulement un attrait touristique important, mais une option de transport collectif pertinente pour la population locale. En étant en complémentarité au réseau de transport en commun existant, la Navette Bleue aurait aussi un impact positif sur la réduction des émissions de GES ainsi que sur la congestion routière. Les entreprises situées aux abords des différents arrêts projetés en bénéficieraient aussi, que ce soit par l'apport de nouvelle clientèle ainsi que par l'amélioration des déplacements pour les employés.

Le déploiement de ces projets doit se faire en concertation avec les milieux concernés pour permettre d'atteindre les objectifs. La CCIQ tend la main au gouvernement à ce niveau.

Recommandations :

- ✓ **Approuver la phase 4 de la promenade Samuel-de Champlain** et débiter les travaux rapidement.
- ✓ Octroyer le financement nécessaire au **déploiement du projet de Navette Bleue.**

7. Conserver la place de la fonction publique dans la région

L'annonce effectuée le 24 février 2022 par le Secrétariat du Conseil du trésor concernant la délocalisation à venir de 5 000 emplois de l'administration publique est une bien mauvaise nouvelle pour la région de la Capitale-Nationale. La CCIQ invite le gouvernement du Québec à mettre ce projet sur la glace, le temps de mieux évaluer les conséquences économiques d'une telle décision et d'instaurer des mesures d'atténuation des impacts négatifs qu'aura le Plan gouvernemental de régionalisation (PGR) de la fonction publique sur notre région.

En l'absence de données gouvernementales, la CCIQ a mandaté la firme Aviseo¹³ afin d'évaluer les effets pour la région de Québec du PGR en juin 2022. Les résultats de cette étude sont dévastateurs et parlent d'eux-mêmes. Il est estimé que la région de Québec subirait, d'ici la fin du déploiement du PGR en 2028, **des pertes économiques à la hauteur de 527 millions \$ et verrait disparaître un total global de plus de 7 000 emplois**. Ces pertes économiques se composeraient de 371 millions \$ de salaires non versés et de l'élimination de 155 millions \$ de dépenses de consommation dans la région, effectuées par 3 613 ménages.

Le secteur des services, qui a été grandement fragilisé au cours des dernières années, serait évidemment directement touché par le PGR puisque ce sont 86 % des pertes économiques liées aux dépenses de consommation en moins dans la région de Québec qui toucheront le secteur des services et 14 % le secteur de la production de biens. Les secteurs qui seront les plus gravement touchés sont ceux du commerce de détail et de gros. Le secteur de l'hébergement générera 33,3 millions \$ en valeur ajustée en moins alors que pour le secteur de la restauration, ce sera 9,8 millions \$.

Devant ces chiffres, le gouvernement du Québec a la responsabilité de mieux évaluer les impacts du PGR sur la région de la Capitale-Nationale et de rendre publiques les données dont il dispose sur le sujet. D'ici à ce que tout le processus soit complètement transparent, il serait pertinent de mettre ce projet sur la glace et d'analyser plus en profondeur cette proposition qui semble générer beaucoup plus de conséquences négatives que positives.

Recommandations

- ✓ **Mettre sur pause** le déploiement du Plan gouvernemental de régionalisation de la fonction publique afin d'élaborer des **mesures d'atténuation** pour en contrer les impacts économiques, notamment pour le milieu de la restauration et de l'hébergement.
- ✓ Rendre publiques les **données gouvernementales** sur le sujet.

¹³ Pour plus d'informations : <https://www.cciquebec.ca/imports/medias/images/actualites/etude-pgr.pdf>

CONCLUSION

Dans le contexte économique incertain actuel, il est nécessaire que le gouvernement soutienne les entreprises. Les besoins de la Capitale-Nationale méritent une attention particulière. La CCIQ sera toujours un partenaire important du gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs et nous souhaitons que le gouvernement ait la même ouverture avec les demandes présentées dans le présent document.